

Comment justifier la violence

Tom Regan

« How to Justify violence » de Tom Regan a été publié dans l'ouvrage collectif *Terrorists or Freedom Fighters?* dirigé par Steven Best et Anthony J. Nocella II (Lantern Books, 2004, p. 231-236). Une première traduction française de ce texte a été mise en ligne sur le site [Violence ? Parfois oui...](#) le 4 février 2013. La traduction ci-dessous s'inspire de la précédente sans lui être identique.

La Rédaction

Le Mahatma Gandhi a eu une profonde influence sur ma vie. Je pense qu'il est juste de dire que je ne serais jamais devenu un défenseur des droits des animaux si je n'avais pas lu son autobiographie¹. Apprendre ce qu'a été sa vie a changé la mienne. Gandhi m'a aidé à voir que les vaches et les cochons, pas seulement les chats et les chiens, sont des individus uniques, pas des objets jetables. Des individus sans voix. Des individus vulnérables. Des individus innocents. Gandhi m'a amené à me sentir profondément responsable de la façon dont nous, humains, traitons les autres créatures. Si je n'affirmais pas leurs droits, si je restais neutre, qui alors parlerait pour eux ? Voici maintenant plus de trente ans que parler pour eux constitue une part importante de mon existence en ce monde.

Le pacifisme est un point auquel Gandhi est arrivé, et où je n'ai jamais été capable d'aller. Il enseigne que l'usage de la violence est toujours un mal, même en défense de ceux qui n'ont commis aucun mal, ceux qui sont innocents. Je pense comprendre cette façon de penser. Elle est au moins aussi vieille que l'injonction de Jésus de « tendre l'autre joue » si quelqu'un te frappe.

Peut-être est-ce parce que je viens d'un milieu ouvrier, mais j'ai toujours pensé que quiconque me frappe (ou frappe ma femme, ou mes enfants, par exemple) cherche des ennuis. En fonction des circonstances (par exemple, selon que l'agresseur porte une arme à feu ou pas), j'espère que j'aurais le courage de lui mettre une bonne raclée en retour.

Si l'expérience m'a appris quelque chose, c'est bien que je ne suis pas l'exception. Je suis la règle. Tout au long de ma vie, j'ai rencontré très peu de gens (je pourrais les compter tous sur les doigts d'une seule main) qui pensent différemment. *Parfois*, dans *certaines* circonstances, la violence est justifiée. C'est ce qu'à peu près tout le monde pense. Là où les avis divergent parfois, c'est sur la question : « en quelles circonstances ? »

1. Mohandas K. Gandhi, *Autobiography: The Story of my Experiments with Truth*, Boston, Beacon Press, 1965.

J'y répondrai en posant trois conditions². Premièrement, la violence employée est utilisée pour défendre un innocent. Deuxièmement, les alternatives non violentes ont été épuisées, dans la mesure de ce que le temps et les circonstances permettent. Troisièmement, la violence utilisée n'est pas excessive ; autrement dit, la quantité ou la sorte de violence utilisées ne sont pas supérieures à ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif visé : défendre un innocent. Voici un exemple qui illustre la façon dont les choses peuvent aller de travers.

Supposons qu'un père divorcé enlève ses enfants et menace de les tuer si la police essaie de les récupérer. Il est clair que les enfants sont innocents, donc l'une des conditions est remplie. Cependant, si la police abat le père avant d'avoir négocié avec lui, son recours à la violence serait selon moi injustifié. Dans sa hâte, elle n'aurait pas pris le temps d'épuiser les alternatives non violentes. Qui plus est, si la police utilisait une violence létale alors qu'une autre méthode aurait suffi (disons du gaz lacrymogène), ce serait mal, là encore. Le niveau de violence utilisé serait excessif.

Mon appréciation serait différente dans d'autres circonstances. Si la police a toutes les raisons de penser que le père a l'intention de tuer ses enfants, si elle a patiemment négocié de bonne foi, et si aucun moyen moins violent ne permettrait de sauver les enfants, alors, selon moi, il est justifié que la police recoure à la violence létale.

Ma façon de voir est-elle « folle », « bizarre », « irrationnelle », « extrême » ? Je ne crois pas. À l'exception des pacifistes gandhiens, je pense que le reste de l'humanité est de mon côté. Aucun d'entre nous n'approuve l'usage de la violence pour des raisons triviales. Ni la politique du « je tire d'abord, je pose les questions ensuite ». Ni le fait d'utiliser plus de violence que nécessaire. Nous comprenons tous que nous pouvons justifier l'usage de la violence à certains moments, sans croire pour autant que son usage est toujours justifié.

Ma façon de voir (notre façon de voir, oserais-je dire) est directement liée à la question centrale au cœur de certaines formes de défense des droits des animaux. La question est celle-ci : « Est-il justifié de recourir à la violence pour défendre les animaux ? »

Certains défenseurs des droits des animaux écartent cette question en raison du sens qu'ils donnent au mot « violence ». Pour eux, la violence se restreint au fait de faire physiquement du mal à un être sentient, humain ou autre. Selon cette acception, la police fait usage de violence lorsqu'elle abat le père divorcé. De même, il y a violence quand des violeurs agressent leurs victimes ou lorsque des bombes sont larguées sur des populations pendant une guerre. Mais si aucun dommage physique n'est causé à personne, alors, quoi que fassent les gens, aucune violence n'est perpétrée³.

Je suis personnellement en désaccord avec les défenseurs des droits des animaux qui pensent de cette manière, et je ne suis pas le seul. Demandez à n'importe qui parmi le grand public si incendier une synagogue vide est un acte violent. Demandez à

2. Selon moi, ces trois conditions représentent l'argumentaire paradigmatique pour la justification du recours à la violence. Des conditions additionnelles sont sans doute possibles. Ma discussion de la violence dans le présent article est adaptée de celle exposée dans *Empty Cages: Facing the Challenge of Animal Rights*, Lanham, Maryland, Rowman & Littlefield, 2004.

3. C'est pourquoi l'Animal Liberation Front (Front de libération des animaux) se dit engagé dans « une campagne non violente, les militants prenant toutes les précautions pour ne blesser aucun animal (humain ou autre) ». Voir le [site de l'ALF](#).

n'importe quel juriste si provoquer un incendie est un crime violent (qu'il y ait eu ou non des blessés). La réponse a de très fortes chances d'être : « J'ai loupé quelque chose ? *Évidemment* que ces actes sont violents. » C'est simple réalité qu'on ne malmène ni ne distord notre langue lorsqu'on parle de « destruction violente de propriété ». C'est la simple réalité qu'il n'est pas nécessaire de blesser quelqu'un physiquement pour qu'il y ait violence.

Gandhi abonde en ce sens. « Le sabotage [détruire des biens pour des motifs politiques, sans blesser quiconque] est une forme de violence » écrit-il, ajoutant : « Les gens ont réalisé la futilité de la violence physique mais certaines personnes pensent apparemment qu'elle [la violence] peut être pratiquée avec succès sous la forme modifiée du sabotage⁴. » Gandhi ne se compte pas lui-même parmi ceux qui pensent de cette façon.

Martin Luther King voit les choses de la même façon. En voici un des nombreux exemples. En mars 1968, peu de temps avant sa mort, King menait une marche dans Memphis au nom des travailleurs du nettoyage. « À l'arrière de la marche, observe le biographe de King, Stephen B. Oates, des adolescents noirs cassaient des vitres et pillaient des magasins [...] King fit signe à [James] Lawson [le coordinateur local de la marche] [...] "Je ne mènerai jamais une marche violente, dit King, alors s'il vous plaît annulez-la." Tandis que Lawson criait dans son mégaphone pour que les gens retournent à l'église, King [...] monta dans une voiture⁵ [et quitta les lieux]. » Personne ne fut blessé ce jour-là à Memphis, et pourtant des actes de violence significatifs furent commis.

Les défenseurs des droits des animaux qui pensent que l'incendie et d'autres formes de destruction de propriété sont des formes d' « action directe non violente » sont libres de penser ce qu'ils veulent. Rien de ce que je pourrai dire ne les fera sans doute changer d'avis. Je ferai seulement observer que, selon moi, à moins que ou jusqu'à ce que ces militants admettent que certains activistes utilisent la violence au nom des droits des animaux (par exemple, lorsqu'ils incendient un laboratoire de recherche désert), le public restera sourd aux tentatives de leurs porte-parole de justifier de telles actions.

Donc la vraie question, je crois, n'est pas de savoir si certains défenseurs des droits des animaux recourent à la violence. La vraie question est de savoir cette violence est justifiée. Voici les grands traits d'une justification possible.

1. Les animaux sont innocents.
2. La violence n'est utilisée que lorsqu'elle est nécessaire pour leur porter secours afin de leur épargner des préjudices terribles.
3. Aucune violence excessive n'est jamais utilisée.
4. La violence n'est utilisée qu'une fois que les alternatives non violentes ont été épuisées, en fonction de ce que le temps et les circonstances permettent.
5. Alors, dans de tels cas, le recours à la violence est justifié.

4. Thomas Merton, ed., *Gandhi on Nonviolence*, New York, New Directions, 1965, p. 39.

5. Stephen B. Oates, *Let the Trumpet Sound: The Life of Martin Luther King, Jr.*, New York, Harper & Row, 1982, p. 477.

Que pourrait-on dire en réponse à ce raisonnement ? Si toutes les prémisses (de 1 à 4) sont vérifiées, comment peut-on éviter d'approuver la conclusion (le point 5) ? Il est vrai que les pacifistes gandhiens peuvent rejeter la conclusion ; ils n'acceptent aucune violence, même en défense des innocents. Cependant, la plupart d'entre nous ne sommes pas des pacifistes gandhiens ; pour nous, les choses se compliquent.

Personnellement, je ne pense pas que la deuxième prémisse est vérifiée dans tous les cas, ni même dans la plupart des cas, où il est fait usage de violence au nom des droits des animaux. Pourquoi ? Parce que la grande majorité de cette violence ne concerne pas des sauvetages d'animaux. La grande majorité (je l'estime à 98%) relève de la destruction de propriété pure et simple. Dans des cas de ce genre, la ligne de défense que nous envisageons ne contribue nullement à une justification.

Qu'en est-il des 2 % de cas restants, dans lesquels de la violence est utilisée et des animaux sont sauvés ? Par exemple, supposons qu'un laboratoire coûtant des millions de dollars soit réduit en cendres *après* que les animaux qui y étaient enfermés aient été libérés. Cette sorte de violence serait-elle justifiée, au regard du raisonnement esquissé plus haut ?

Là encore, je ne le pense pas. La raison en est que d'après moi la condition énoncée dans la prémisse 4 n'a pas été remplie. Personnellement, je ne pense pas que les défenseurs des droits des animaux en général, et les membres de l'ALF (Animal Liberation Front) en particulier, en ont fait assez (et de loin) pour ce qui est d'épuiser les alternatives non violentes. C'est vrai, le faire prendra du temps et demandera beaucoup de patience ainsi qu'un travail difficile et dévoué. C'est vrai, les résultats de ce travail sont incertains. Et c'est vrai, des animaux souffriront et mourront à chaque heure de chaque jour que les défenseurs des droits des animaux passeront à lutter pour les libérer en utilisant des moyens non violents. Cependant, à moins que ou jusqu'à ce que les défenseurs des droits des animaux fassent l'exigeant travail non violent qui doit être fait, j'estime que le recours à la violence n'est pas justifié moralement. (C'est aussi un désastre tactique. Même lorsque des animaux sont sauvés, les médias parlent des actes « terroristes » des militants, pas des choses terribles qui sont faites aux animaux. S'il y a bien une chose que la violence des défenseurs des droits des animaux ne manque jamais de faire, c'est apporter de l'eau au moulin des porte-parole des grandes industries utilisatrices d'animaux.)

Ceux qui sont en désaccord avec moi sont bien sûr libres d'avancer que la violence est justifiée dans des conditions différentes de celles que j'ai énoncées. Par exemple, ils pourraient soutenir que la violence est justifiée lorsque les dommages causés sont si grands qu'ils provoquent la faillite d'une entreprise qui maltraite des animaux. Dans ce cas, aucun animal n'est sauvé mais (c'est ce qui pourrait être avancé) on épargne à des animaux les horreurs de la vivisection dans un laboratoire, ou une vie de captivité dans un élevage pour la fourrure, par exemple. Toutefois, examiner un tel raisonnement est prématuré. Avant qu'il puisse prétendre à l'examen, les défenseurs des droits des animaux qui soutiennent de telles actions doivent reconnaître qu'il s'agit d'actes violents, ce qu'ils répugnent à faire, comme nous l'avons vu.

Le rôle de la violence dans les mouvements de justice sociale soulève des problèmes compliqués qui ont toujours divisé et diviseront toujours les militants sur des questions de fond, d'éthique et de stratégie en particulier. Il ne devrait pas nécessairement les

diviser en matière de jugement porté sur le caractère des personnes. Je connais des défenseurs des droits des animaux qui ont passé des années en prison parce qu'ils ont enfreint la loi en recourant à la violence, au sens que je donne à ce terme. Pour l'un, les activistes qui agissent ainsi pensent que les défenseurs des droits des animaux ont déjà épuisé les alternatives non violentes. Pour un autre, ils estiment que le temps de discuter est passé. Pour un autre encore, ils croient que le temps de passer à l'action est venu.

Je n'ai jamais douté de la sincérité et de l'engagement – ou du courage – de ces militants. Cela me rappelle une observation (je n'arrive pas à retrouver la source) que Gandhi fit une fois, selon laquelle il avait plus d'admiration pour les gens qui ont le courage de recourir à la violence que pour ceux qui embrassent la non-violence par lâcheté. Alors, oui, les défenseurs des droits des animaux qui utilisent la violence sont courageux dans leurs actes et sincères dans leur engagement. Oui, parmi ceux d'entre nous qui rejettent cette violence, certains le font peut-être par lâcheté. Néanmoins, à mon avis, la violence commise par des défenseurs des droits des animaux est non seulement fautive sur le plan moral, mais en plus elle fait du tort au mouvement pour les droits des animaux, plutôt qu'elle ne l'aide.

Avant de conclure, il importe de prendre en compte la façon dont l'histoire de la « violence pour les droits des animaux » est rapportée par les médias. D'un côté, on a les gens respectueux de la loi qui travaillent pour les grandes industries utilisatrices d'animaux. De l'autre, on trouve des défenseurs des droits des animaux violents, qui enfreignent la loi. Des parangons de non-violence contre des incendiaires au regard torve. Ce n'est pas seulement d'une injustice absurde envers les défenseurs des droits des animaux, dont 99 % ne participent à aucune forme violente d'activisme, c'est aussi rien de moins qu'une occultation de la vérité concernant les agissements des grandes industries utilisatrices d'animaux. Le traitement que subissent les animaux au nom de la recherche scientifique illustre ce que je veux dire.

Des animaux sont noyés, étouffés ou affamés à mort ; on leur coupe des membres et on leur éclate des organes ; ils sont brûlés, exposés à des radiations, et utilisés pour de la chirurgie expérimentale ; ils sont soumis à des électrochocs, élevés dans l'isolement, utilisés pour tester des armes de destruction massive, rendus aveugles ou paralytiques ; on provoque des crises cardiaques, des ulcères, des paralysies et des convulsions ; on les force à inhaler de la fumée de tabac, à boire de l'alcool et à ingérer des drogues variées, comme l'héroïne ou la cocaïne.

Et ils disent que les défenseurs des droits des animaux sont violents. L'amère vérité serait risible si elle n'était pas si tragique. La violence commise sur des choses par quelques militants animalistes (je fais ici référence à la destruction violente de biens inanimés) n'est rien comparée à la violence perpétrée contre des êtres sentients par les grandes industries utilisatrices d'animaux. Une goutte d'eau comparée à un océan. Chaque jour, les sévices infligés par des humains à d'autres animaux constituent – et de la loin – la majeure partie de la violence perpétrée dans le monde « civilisé ». Que cette violence soit protégée par la loi, que dans certains cas (celui de la vivisection par exemple) elle jouisse de l'estime de la société, est une circonstance aggravante.

Au final, et c'est malheureux, une chose semble certaine. À moins que la quantité massive de violence faite aux animaux soit reconnue par ceux qui la perpètrent, et

jusqu'à ce que des mesures significatives soient prises pour y mettre fin, aussi certainement que la nuit succède au jour, certains militants, ici ou là, d'une façon ou d'une autre, auront recours à la violence contre des personnes qui maltraitent des animaux, afin de défendre les droits des animaux⁶.

⁶ Pour une analyse plus approfondie sur l'avenir de la violence commise par des défenseurs des droits des animaux, voir mon texte « Understanding Animal Rights Violence » dans *Defending Animal Rights*, Champaign, Illinois, University of Illinois Press, 2001.